

EFFICACITE MICROBIOLOGIQUE

- **Large spectre** : Bactéricide, fongicide et virucide, efficace contre un large éventail de micro-organismes.
- **Activité sporicide** : Puissant sur les spores bactériennes.
- **Action rapide** : Agit rapidement même à basse température.

DOMAINES D'UTILISATIONS

Locaux d'élevage :

- Logement : Idéal pour la désinfection des surfaces, des sols, des murs du matériel et des équipements
- POA : Désinfection des locaux de préparation, des locaux de stockage, du matériel de laiterie, du matériel de transport des produits d'origine animale.
- **POV** : Désinfection des locaux de stockage, du matériel de récolte et de transport des produits d'origine végétale.

Circuits d'eau : Efficace pour le traitement des réseaux de distribution d'eau.

Pédiluves et rotoluves : Peut être utilisé dans les passages pour les véhicules et les personnes.

MODES ET DOSES D'EMPLOIS :

Appliquer OXYCIDE AP/8-BE sur des surfaces préalablement nettoyées, rincées et séchées pour optimiser l'efficacité du produit.

Modes d'emplois :

Désinfection à froid par

- circulation CIP
- pulvérisation
- Nébulisation
- trempage
- injection

Temps de contact : 10 à 15 minutes.

Rinçage : En général, un rinçage à l'eau claire est nécessaire après la désinfection pour les surfaces en contact avec les animaux ou l'alimentation.

Doses d'emplois

- Bactéricide à 0,5 %
- Fongicide, levuricide à 0,5%
- Virucide à 0,75%

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Utilisez les biocides avec précaution.
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit
- Consulter la fiche de données de sécurité
- Conserver hors de portée des enfants
- En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants appropriés
- Eviter le contact avec la peau
- Peut entraîner une sensibilisation par contact répété ou prolongé avec la peau
- Risque de lésions oculaires graves
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau
- Si contact avec la peau ou contamination des vêtements possible, porter des vêtements de protection
- En cas d'ingestion, consulter d'urgence un médecin et lui fournir la fiche de données de sécurité

OXYCIDE AP/8-BE

Dépôt : 2 avenue Melilla Atlas, Fès – Maroc. Tél/Fax : (212)35 64 42 42/Tél: (212)35 64 37 60
Siège Usine : 14, Quartier Industriel Sidi Brahim –Fès - Tél: (212)35 96 04 59
E-mail : lahlou.saraproccmaroc@gmail.com

- Eviter le rejet dans l'environnement
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant utilisation

STOCKAGE

- Produit stable pendant 12 mois.
- Nous recommandons d'utiliser le produit dans les 6 mois après ouverture et de bien reboucher le bidon après chaque utilisation.
- A conserver uniquement dans son récipient d'origine dans un endroit frais et ventilé.
- Protéger du gel, lumière et chaleur (température de stockage inférieure à 25°C)
- Tenir à l'écart des matières combustibles.

LEGISLATION

La composition d'OXYCIDE AP/8-BE est conforme à l'arrêté du 8/9/1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

OXYCIDE AP/8-BE

Dépôt : 2 avenue Melilla Atlas, Fès – Maroc. Tél/Fax : (212)35 64 42 42/Tél: (212)35 64 37 60
Siège Usine : 14, Quartier Industriel Sidi Brahim –Fès - Tél: (212)35 96 04 59
E-mail : lahlou.saraprocmaroc@gmail.com